



A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1001 Lausanne

Lausanne, le 11 septembre 2025

## **Résolution de Anaïs Timofte du 6 février 2024 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de Céline Misiego : « Un petit Tour et puis s'en va ? »**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 6 février 2024, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de Céline Misiego « Un petit Tour et puis s'en va ? », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de Anaïs Timofte :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité favorise l'accueil d'événements sportifs inclusifs en termes de genre ou ad minima diffuse au moment une position claire sur l'accès égalitaire au sport professionnel et récréatif (par voie de communiqués de presse et campagne d'affichage par exemple) ».

### **Réponse de la Municipalité**

La Municipalité partage le souhait du Conseil communal de permettre l'accueil, à Lausanne d'événements sportifs inclusifs, qui soient également des vecteurs d'égalité et de promotion du mouvement et du sport pour l'ensemble de la population. La Municipalité s'est engagée, ses dernières années, en accueillant des événements, qu'ils soient régionaux, nationaux ou internationaux, de sport professionnel féminin ou mixtes. Citons par exemple le Tour de Romandie féminin, les finales du Championnat suisse de hockey sur glace féminin ou encore la Fête fédérale de gymnastique. Ces efforts seront poursuivis à l'avenir, avec, notamment, l'accueil du grand départ du tour de France féminin en 2026.

Néanmoins, de nombreux événements sportifs professionnels sont organisés séparément pour les femmes et pour les hommes ; la Municipalité ne compte pas renoncer à l'accueil de tels événements. Elle souhaite plutôt favoriser un équilibre et une mixité.

Concernant la communication autour des événements sportifs, celle-ci est souvent du ressort des organisateurs et non de la Ville de Lausanne. La Municipalité mène en revanche depuis 2021 un large plan d'action « Femmes et Sport », visant à promouvoir l'égalité et l'inclusion dans le sport lausannois. Parmi les mesures d'ores et déjà mises en



œuvre, plusieurs concernent la mise en place de campagnes de sensibilisation et la visibilité des femmes dans la pratique sportive, qu'elle soit amateur ou professionnelle.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter